

Procès-verbal de la séance extraordinaire
Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines,
Lundi 18 septembre 2017 à 19h30
Édifice des loisirs sis au 3338, Rue principale, Saint-Simon-les-Mines, Qc

Sont présents :

Madame Christine Caron, mairesse et présidente de la séance

Madame la Conseillère et Messieurs les conseillers,

- Jean-Marie Déhaye
- Chantal Samson
- James Hunter
- Martin St-Laurent

Est également présente :

Madame Caroline Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance

Sur constatation du quorum, Madame la mairesse, Christine Caron, déclare la séance ouverte à 19h30.

2017-09-186

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye;
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin St-Laurent;

Il est résolu :

« D'adopter l'ordre du jour de la séance du 18 septembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-09-187

APPROBATION DES SALAIRES POUR LES EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR LES ÉLECTIONS.

CONSIDÉRANT que le DGE demande au Directeur d'élection de faire l'approbation des salaires au personnel électoral.

Sur proposition par Madame la Conseillère Chantal Samson;
Appuyé par Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye;

IL EST RÉSOLU :

QUE les salaires seront fixés selon le sommaire des propositions de rémunérations du personnel électoral ou référendaire et des trésoriers dans l'exercice de certaines fonctions relatives au financement politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-188 ACCEPTATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE FINANCEMENT DE LA RÉTROVAVEUSE

CONSIDÉRANT que le Ministère des finances a passé en appel d'offres afin de déterminer quel établissement financier allait financer la rétrocaveuse.

CONSIDÉRANT que la date limite pour remettre les soumissions était le lundi 18 septembre à 10h00 la Municipalité avait l'obligation de faire accepter le Soumissionnaire dans la même journée.

Date d'ouverture :	18 septembre 2017	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,3500 %
Montant :	178 300 \$	Date d'émission :	26 septembre 2017

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA CHAUDIÈRE est la plus avantageuse;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye;
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin St-Laurent;

Il est résolu

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA CHAUDIÈRE pour son emprunt par billets en date du 26 septembre 2017 au montant de 178 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 221-2017. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-189

CONSIDÉRANT que la Municipalité manifeste son besoin d'avoir recours aux services d'un notaire pour s'assurer d'être conforme dans différents dossiers.

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye;
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin St-Laurent;

Il est résolu :

QUE La Municipalité mandatera l'étude de notaire Tousignant
Rodrigue Veilleux Mathieu Notaire S.E.N.C.R.L.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-190

Levée de la séance

Sur épuisement de l'ordre du jour proposé par Madame la Conseillère Chantal Samson et appuyé par Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Madame la mairesse lève la séance à 19h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christine Caron
Mairesse
Présidente de la séance

Caroline Poulin
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière